

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 20 septembre 2016

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour créer une lucarne en versant arrière de la toiture, changer les châssis en façade arrière et modifier l'organisation des espaces (déplacement de poutrelles) dans la maison unifamiliale et régulariser les modifications apportées par rapport au précédent permis d'urbanisme situé à la rue du menuisier, 81.

Madame, Monsieur,

Nous nous opposons habituellement à l'aménagement de la terrasse sur la toiture plate car ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage. Néanmoins, nous observons que l'emplacement de la terrasse et la présence de gardes corps limite l'impact de ces nuisances. Mais dans un soucis de verdurisation et de retenue d'eaux nous demandons à ce que le reste de la toiture plate soit verdurisée.

Pour ces raisons nous nous demandons à la commission de concertation de s'assurer que le restant de la toiture plate sera aménagé en toiture verte.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin  
Coordinateur